

L'envol des cloches

A Gignac, elles se préparent à quitter le clocher... pour gagner la tour carrée.

Bourg moyennageux mais bien vivant (sur lequel règne depuis des années notre ami Robert Soulié, maire souriant et bon vivant, ancien conseiller régional) a commencé son opération « cloches » qui doit se terminer dans quelque trois mois.

On ne pouvait plus sonner la grosse cloche (700 kilos)

Gignac possède une petite église romane (XII^e siècle), dont le style a été bien conservé dans le chœur et les chapelles, mais dont la nef a été restaurée beaucoup plus tard à la suite d'un incendie. Dominant l'entrée à l'Ouest, un modeste petit clocher recouvert d'ardoises abritant deux cloches : 700 et 400 kilos (un emplacement restant vide, celui d'une troisième cloche fondue à la Révolution pour faire des canons). Mais ce clocher repose, en partie, à faux, sur un seul pilier et, de ce fait, il oscillait et menaçait de s'effondrer : depuis deux ans, seule la petite cloche (quand même 400 kilos) rythmait maintenant la vie du village et des paroissiens déçus.

Il fallait y remédier et M. Soulié, depuis longtemps, lui, sonnait l'alerte à toutes les bonnes portes.

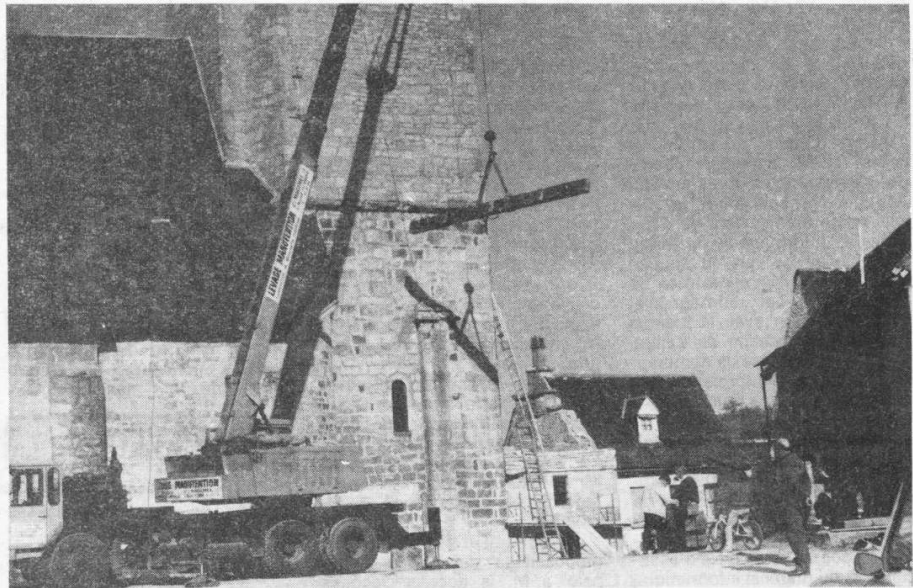
220.000 F de dépenses

On a enfin trouvé une solution originale et sans doute la moins dispendieuse : il y a, jouxtant l'église, à l'Est, une tour carrée de 22 m de hauteur, certainement ancienne tour de garde et de défense, sorte de donjon veillant sur le bourg, c'est là que, quittant leur modeste clocher et prenant ainsi de la hauteur, seront installées les cloches mais il leur faut évidemment un support.

C'est un artisan local, M. Laval, qui s'est chargé de cette installation avec, comme base, quatre énormes poutres de 6 m de long, pesant chacune quelque 500 kilos. A signaler que les chaînes dont elles proviennent ont été offerts gratuitement par des habitants de la commune.

Manceuvre délicate

Pour les hisser sur la tour,



La grosse poutre va être engagée dans l'ouverture latérale de la tour.

ou plutôt dans la tour, car elle maintenant couverte, la manœuvre délicate consistait à faire entrer la poutre par une ouverture latérale. M. Laval a fait appel, pour ce faire, à une grue de Brive.

La manœuvre s'est effectuée lundi matin, sous l'œil vigilant de M. Robert Soulié, de responsables municipaux et de quelques curieux. Nous avons pu y assister et elle s'est parfaitement déroulée.

Dans trois mois, il y aura une grande cérémonie pour le transfert des cloches, la cloche de Saint-Bonnet, village proche (1 km) et dépendant de la commune, y sera associée (car fêlée elle va être refondue), il y aura aussi sans doute une autre surprise dont nous garderons le secret.

Pour le total de l'opération, le devis prévu est de 220.000 F, financés ainsi : Agence régionale pour la musique, 50.000 F; F.r.i. (Région), 34.000 F; Etat (patrimoine rural non protégé), 11.400 F; Département, non encore fixée mais sans doute à peu près du même ordre que celle de l'Etat.

La différence restera évidemment à la charge de la commune.

Une dépense importante certes, mais il est sans doute grand temps que les communes de France pensent à la conservation

de leur patrimoine, dont on s'est désintéressé trop longtemps. —

R. Y.